

SOMMAIRE

• S'informer sur les risques majeurs	4
• Le plan communal de sauvegarde	5
• Avant l'événement, comment se préparer ?	6
• Comment suis-je alerté ?	7
• Hébergement en cas d'urgence	8
• En cas de crise, qui fait quoi ?	9
• Localisation des risques majeurs à Linars	10
• Le risque inondation	12
• Le risque météorologique	16
• Le risque retrait et gonflement d'argiles.....	18
• Le risque sismique	20
• Les risques technologiques	22
• Après l'événement, que faire ?	24

LES RISQUES MAJEURS PRÉSENTS À LINARS :

RISQUE NATUREL

	INONDATION
	MÉTÉOROLOGIQUE
	RETRAIT ET GONFLEMENT D'ARGILES
	SISMIQUE

RISQUE TECHNOLOGIQUE

	INDUSTRIEL
	TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



S'INFORMER SUR LES RISQUES MAJEURS

“

Ce document vous informe sur les risques auxquels votre commune est exposée. Il a pour objectif de vous sensibiliser aux bons réflexes à adopter en cas d'événement majeur.

Il est essentiel d'être vigilant, de vous tenir informé et d'adapter vos activités car la sécurité civile est l'affaire de tous et chacun doit être acteur de sa propre sécurité.

”

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Lorsque l'on parle d'un **risque majeur**, on distingue :

- les **risques naturels** (liés à des phénomènes météorologiques ou géologiques).
- les **risques technologiques** causés par une défaillance accidentelle liée à une activité humaine : sites industriels, transports de matières dangereuses.

Un risque majeur peut entraîner de graves dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. **Il se caractérise par une faible fréquence et une importante gravité en termes de victimes ou de dommages matériels.**



L'existence d'un **risque majeur** est liée à la présence combinée d'un **aléa** (événement dangereux pouvant se produire) et d'**enjeux** (ensemble des personnes et des biens).

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Face aux risques présents sur la commune, la Ville de Linars a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Ce document recense précisément les phénomènes, les enjeux et surtout les moyens et l'organisation mis en œuvre au niveau communal pour répondre au mieux aux risques encourus sur le territoire.



Le PCS prévoit les modalités d'alerte, d'information, de protection et de soutien aux populations. Il planifie par exemple l'hébergement et le ravitaillement d'urgence, les fermetures de routes ou encore la coordination avec les autorités préfectorales.

En cas de crise, un poste de commandement communal (PCC) est établi par la mairie pour coordonner les actions des services sur le terrain et répondre aux attentes et aux besoins de la population.

- Le standard de la mairie en lien avec le PCC répond aux demandes de la population :

Tel : 05 45 25 15 15





AVANT L'ÉVÈNEMENT COMMENT SE PRÉPARER ?

Prévoyez des dispositifs de protection temporaire



Si votre foyer est exposé à un risque majeur, vous pouvez anticiper certaines mesures de protection. Prévoyez par exemple, en cas de risque d'inondation, du matériel pour surélever le mobilier, pour occulter les portes (si la hauteur d'eau est modérée) ou pour pomper l'eau. Entraînez-vous préalablement à la manipulation de ces dispositifs, pour être opérationnel le moment venu.

CONSTITUEZ UN KIT D'URGENCE !

Chaque foyer doit être en mesure de pouvoir subvenir, à minima, à ses besoins, que ce soit lors d'une évacuation, d'une mise à l'abri ou lorsque le gaz, l'électricité et l'eau courante viennent à manquer et ne peuvent être rétablis dans l'immédiat. Anticipez la constitution d'un kit d'urgence ou prévoyez votre check-list pour le constituer le plus rapidement possible en cas d'alerte.

Contenu du kit



- Le DICRIM et la liste des numéros utiles.
- Un sifflet, une radio à pile, un gilet de sécurité, des piles de rechange, une torche, une bougie et des allumettes.
- De l'eau, des aliments énergétiques, des aliments spécifiques si nécessaires (bébé ou animal de compagnie), un couteau multifonction.
- Une trousse de soin avec des médicaments, des pansements, produits désinfectants...
- Une photocopie des papiers d'identité, un double des clés de maison et de voiture, de l'argent liquide, un téléphone portable chargé.
- De quoi s'occuper (livres, jeux...), un nécessaire de toilette et des vêtements de rechange.

COMMENT SUIS-JE ALERTÉ ?

En cas d'événement majeur, l'alerte à la population relève de la responsabilité des autorités locales. Selon la nature du danger, elle peut être donnée par différents moyens :



À l'écoute de la radio

En cas d'événement majeur, l'alerte est relayée par les médias.

**France Bleu
La Rochelle
101.5 FM**



L'alerte sur le terrain

Les équipes de la Mairie, des Pompiers ou de la Police Municipale diffuseront les consignes à respecter dans les secteurs concernés.



Les réseaux numériques officiels

Sur Internet, attention aux rumeurs !
Informez-vous grâce aux comptes officiels des autorités.

Préfecture :
X @Prefet16

Mairie :
www.linars.fr
f Mairie de Linars

L'alerte via l'application Intramuros



IntraMuros



L'HÉBERGEMENT EN CAS D'URGENCE

Si la situation l'impose, les services de la Mairie en lien avec les autorités organiseront l'accueil des sinistrés dans un ou plusieurs centre(s) d'hébergement d'urgence.

Les lieux pouvant être mobilisés pour l'hébergement d'urgence :



la salle polyvalente Julien Gimenez, avenue du stade

1



École Primaire François Lassagne, Avenue des écoles

2



EN CAS DE CRISE, QUI FAIT QUOI ?



Les citoyens doivent respecter les consignes des autorités, rester à l'abri et se tenir informés en écoutant la radio.

7



Les établissements sensibles (écoles, crèches...) activent leur **Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)**.
Le personnel sait comment mettre les personnes en sécurité.

6



Si l'événement est très important ou s'il touche plusieurs communes, la Préfecture active les dispositions du plan d'Organisation de la Réponse de la Sécurité Civile (plan ORSEC). Le Préfet devient alors le Directeur des Opérations de Secours en lien avec le Maire.

4

Les équipes techniques de la Mairie déploient les moyens logistiques et mettent en place des déviations routières si nécessaire.

5

Déviation



LOCALISATION DES RISQUES MAJEURS À LINARS

Des cartes interactives des risques sont accessibles sur :

« www.georisques.gouv.fr »



Mairie



Hébergement en cas d'urgence

Aléa inondation



Zone de débordement
de cours d'eau



Repère de crue

Aléa industriel



ICPE - Non SEVESO



Aléa transport de matières dangereuses







LE RISQUE INONDATION

Qu'est-ce que c'est ?

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone habituellement hors d'eau. Elle est principalement due au débordement d'un cours d'eau suite à des pluies importantes et/ou durables. Il arrive également que des inondations se produisent par remontée de nappes souterraines ou par ruissellement.

LE RISQUE À LINARS

Linars se situe sur la rive droite de la Charente et est traversée par un de ses affluents : La Nouère. La commune est ainsi exposée au débordement de ces deux cours d'eau. Linars fait partie du territoire à risque important d'inondation Saintes-Cognac-Angoulême.

Le risque inondation auquel est soumise la commune de Linars est lié à de longs épisodes pluvieux d'origine océanique. Ces épisodes se produisent principalement en hiver entre le 15 décembre et le 15 avril.

Les crues de la Charente sont lentes et assez prévisibles. Une crue importante de la Charente peut durer de 15 à 20 jours.



Inondation de février 2021

Événements marquants

Une forte crue de la Charente a eu lieu en 1982. La quasi-totalité des communes riveraines du fleuve a été sinistrée.

En 2021, une succession d'épisodes pluvieux a causé le débordement de la Charente. De nombreuses habitations et infrastructures ont été inondées.

LES RÉFLEXES À ADOPTER

AVANT



Réfléchissez à une solution de **relogement** (amis, famille)



Préparez une valise avec des **éléments essentiels**



Mettez hors d'eau les **meubles et les objets précieux** (papiers personnels), les produits dangereux ou polluants

PENDANT



Conformez-vous aux **consignes des autorités**. (mairie, pompiers, etc.)



Ne circulez pas, à pied ou en voiture, **dans une zone inondée**



Réfugiez-vous en un point haut



Restez informés.
France Bleu La Rochelle
Fréquence : 101.5
vigicrues.gouv.fr



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
L'équipe enseignante sait comment les protéger



Coupez l'électricité, le gaz et l'eau

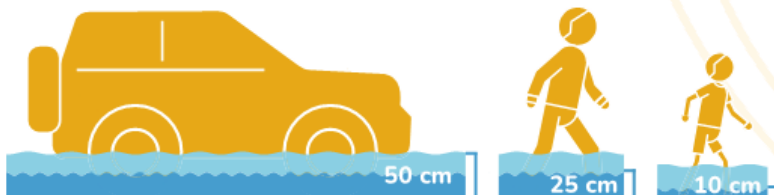


Ne téléphonez qu'en cas d'urgence pour ne pas encombrer les lignes

Même si le niveau d'eau est faible, circuler en zone inondée est dangereux !

En cas de courant faible, **50 cm** peuvent suffire à emporter un adulte ou une voiture.

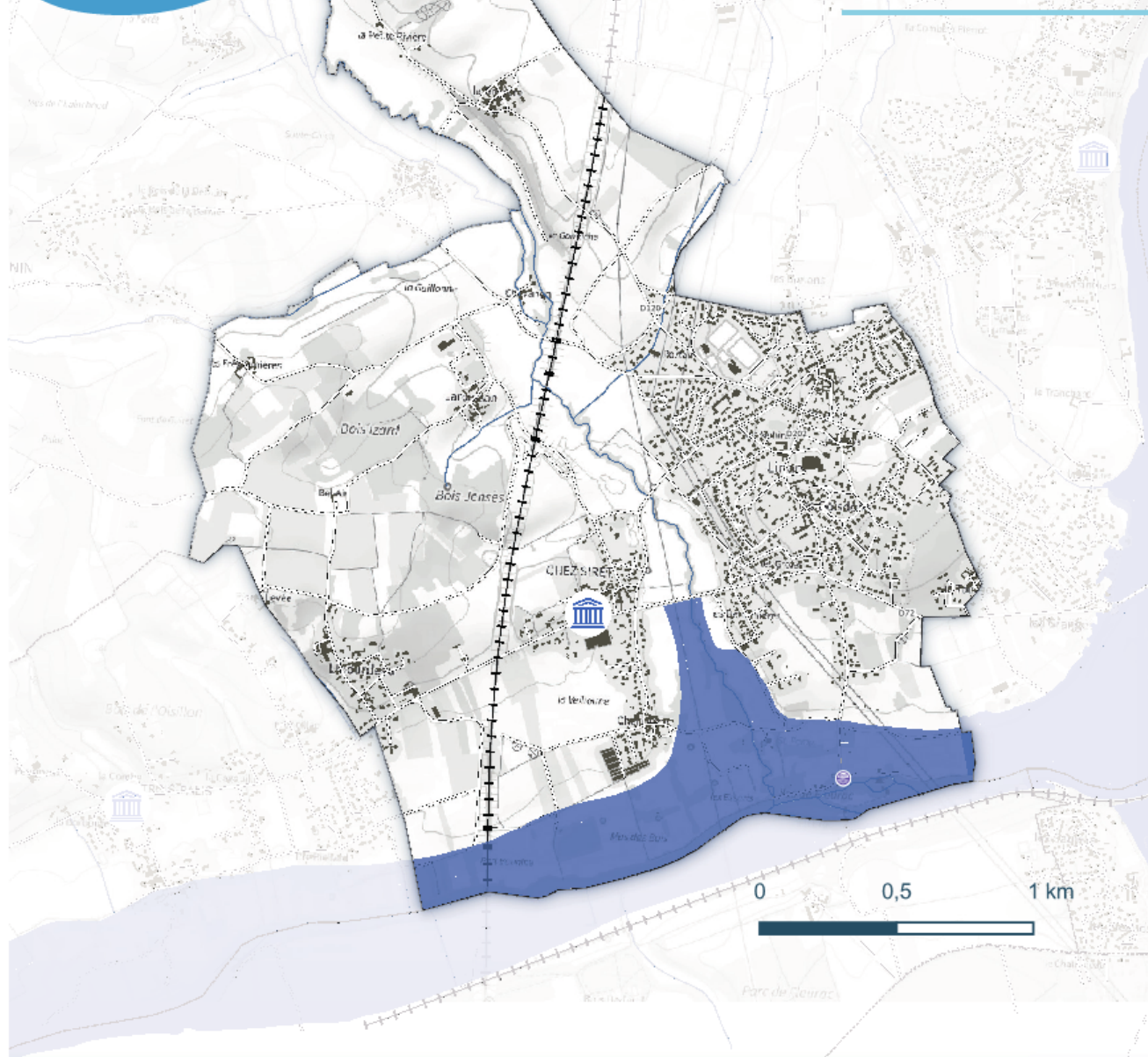
En cas de courant élevé, la limite descend à **25 cm** et **10 cm** peuvent suffire à emporter un enfant ou une personne âgée.



En cas d'inondation, les plaques des bouches d'égouts peuvent se soulever. Attention de ne pas tomber dedans.



LE RISQUE INONDATION



Mairie

Aléa inondation



Zone de débordement
de cours d'eau



Repère de crue

LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI)

Le PPRI de Linars à Bassac a été approuvé par le Préfet le 7 août 2001 pour la commune de Linars. Il régit l'usage des sols en fonction du degré d'exposition au risque d'inondation. Il permet aussi à chacun de s'informer sur la situation de son foyer face au risque.

LA VIGILANCE CRUE

Le Service de Prévision des Crues de l'État assure la surveillance du fleuve Charente et de ses principaux affluents.

Le suivi en temps réel, les prévisions en cas de crue et les couleurs de vigilance sont accessibles sur le site vigicrues.gouv.fr et sur l'application mobile Vigicrue.

Vous pouvez également consulter la vigilance pluie/inondation sur le site :

vigilance.meteofrance.fr



LES REPÈRES DE CRUES

Un repère de crue a été marqué pour garder en mémoire les niveaux atteints par les inondations historiques. Son implantation à Linars est consultable sur la carte de gauche et sur le site :

reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr

Les dispositions mises en place au sein de la commune.

La collectivité commence à constituer progressivement une « réserve communale » de matériel : polyane barrières vauban, cônes de lubeck, balises LED, lits picots (10), pompe de relevage, petit matériel.



LE RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE

Qu'est-ce que c'est ?

Les risques météorologiques sont des risques naturels dus à des phénomènes climatiques d'intensité extrême.

LE RISQUE À LINARS

Vent fort et tempête

Des épisodes de vents violents peuvent se produire dans le département. Les dangers sont liés au déracinement des arbres, à la chute de pylônes électriques ou encore à l'arrachement de toitures.

Épisode de canicule

On parle de canicule lorsque la chaleur est importante le jour (supérieur à 35°C) comme la nuit (supérieur à 23°C) pendant plusieurs jours consécutifs. Selon l'âge, le corps réagit de façon différente : les risques de déshydratation et d'hyperthermie sont réels, en particulier chez les personnes vulnérables.



Événements marquants

Des événements météorologiques de fortes intensités ont émaillé le territoire ces dernières années.

Parmi les événements marquants se trouvent notamment les tempêtes de décembre 1999, la canicule d'août 2003, la tempête Xynthia de février 2010 ou encore la vague de froid de février 2012.

LES RÉFLEXES À ADOPTER



Conformez-vous aux
consignes des autorités.
(mairie, pompiers, etc.)



Restez informés.
France Bleu La Rochelle
Fréquence : 101.5



RISQUE Vent fort et tempête

- Ne vous déplacez pas
- Restez à l'intérieur et fermez les ouvertures
- Ne vous approchez pas des pylônes et des lignes électriques
- Ne vous gardez pas sous un arbre
- Ne restez pas à proximité d'arbres ou de panneaux publicitaires
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence



RISQUE Épisode de canicule

- Buvez au moins 1,5 L d'eau par jour
- Évitez les efforts physiques
- Privilégiez les lieux à l'abri du soleil et de la chaleur
- Mouillez-vous régulièrement la peau
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



RISQUE Fortes chutes de neige ou verglas

Avant :

Protégez les installations contre le gel. En cas de déplacement, renseignez-vous sur les conditions météorologiques et routières.

Pendant :

Dès l'apparition d'une importante couche de neige :

- Évitez de prendre la route
- Ne vous engagez pas sur une route enneigée sans équipement spécial
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Éloignez-vous des pylônes et des lignes électriques



Les personnes qui le souhaitent peuvent se signaler sur une liste de personnes vulnérables afin d'être contactées en cas de forte chaleur.

NIVEAU 1 : pas de vigilance particulière.

NIVEAU 2 : soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque et tenez-vous informé de l'événement.

NIVEAU 3 : soyez très vigilant. Des phénomènes dangereux sont possibles.

NIVEAU 4 : une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et conformez-vous aux consignes des autorités.



Cette carte est consultable sur :
vigilance.meteofrance.fr



LE RISQUE RETRAIT ET GONFLEMENT D'ARGILES

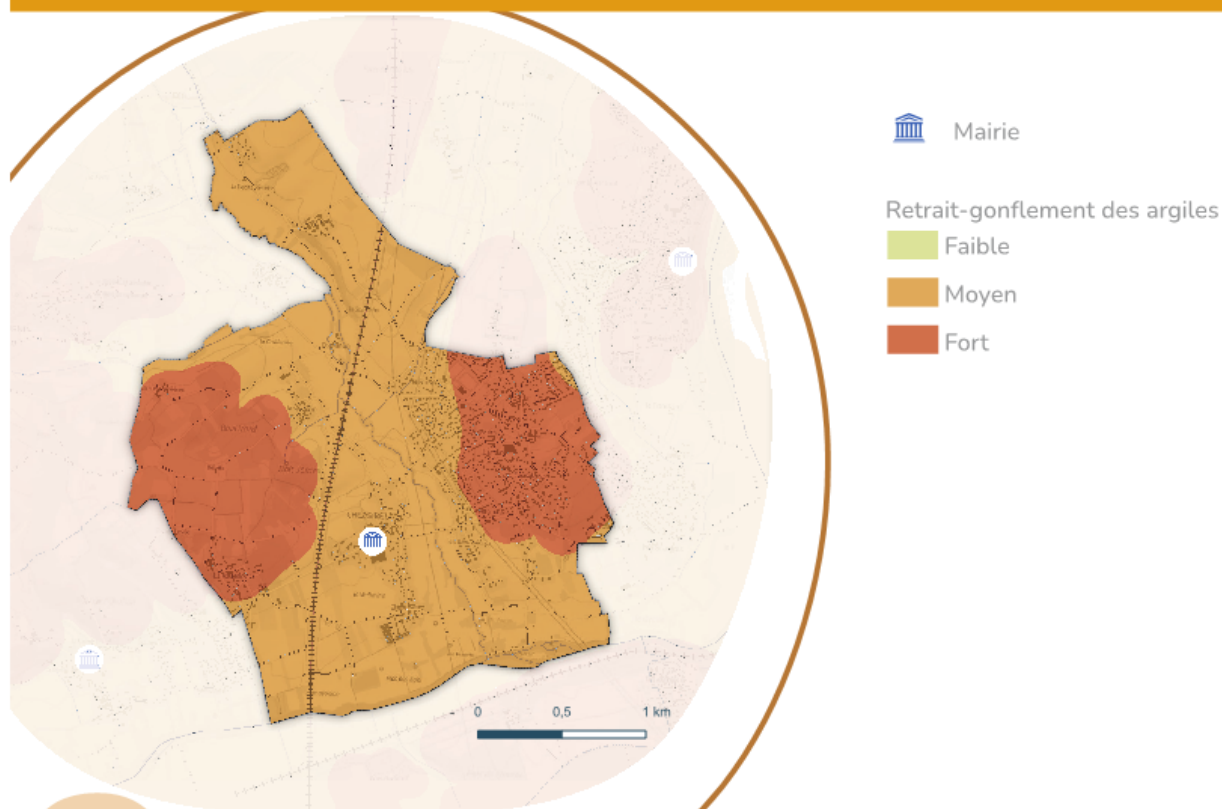
Qu'est-ce que c'est ?

Le risque de retrait et de gonflement d'argiles est un type de mouvement de terrain. Cet événement correspond à un déplacement plus ou moins brutal du sol et du sous-sol, il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques.

LE RISQUE À LINARS

À Linars, le risque de mouvement de terrain se manifeste principalement par le phénomène de retrait-gonflement des sols argileux. Il survient suite à une variation d'eau dans le sol. En période de sécheresse, le sol se tasse : il y a retrait. À l'inverse, un nouvel apport d'eau produit un gonflement.

Ce risque est continu et sans danger pour la vie humaine. Cependant, il peut provoquer des dommages importants aux bâtiments par l'apparition de fissures.



LES RÉFLEXES À ADOPTER



Conformez-vous aux
consignes des autorités.
(mairie, pompiers, etc.)



Restez informés.
France Bleu La Rochelle
Fréquence : 101.5



Éloignez-vous de la zone
dangereuse



Prenez contact avec
la **Mairie** et votre
compagnie d'assurance

Les dispositions mises en place au sein de la commune

Lorsque des administrés constatent un sinistre, le maire sollicite la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la période concernée auprès du Préfet. Les demandes sont ensuite examinées par une commission interministérielle spécialisée. Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, les sinistrés disposent alors d'un délai de 30 jours pour déposer une demande d'indemnisation auprès de leur assurance habitation. La commune veille à informer les sinistrés dans les meilleurs délais.



LE RISQUE SISMIQUE

Qu'est-ce que c'est ?

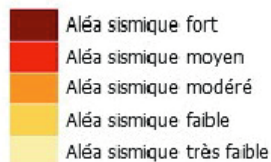
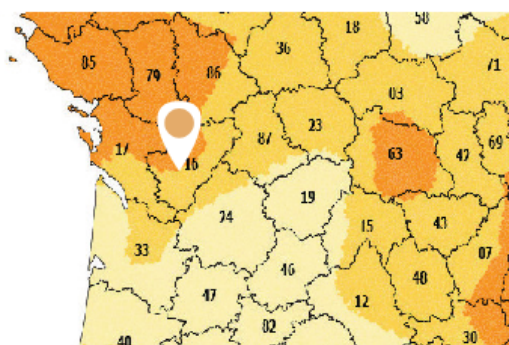
Un risque sismique est lié à un séisme. Un séisme correspond à la libération brutale d'énergie lors de la rupture rapide d'une faille de la croûte terrestre. Cette énergie occasionne un tremblement du sol qui se transmet aux bâtiments.

LE RISQUE À LINARS

À Linars, le risque sismique est de niveau modéré. Cela correspond au niveau 3 sur les 5 que définit la délimitation des zones de sismicité du territoire français par le décret n°2010-1 255 du 22 octobre 2010.



Nouveau zonage sismique de la France



LES RÉFLEXES À ADOPTER

PENDANT LA SECOUSSE



À l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide ou dans l'encadrement d'une porte



À l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments et de tout ce qui peut s'effondrer (ponts, arbres...)

APRÈS LA SECOUSSE



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence pour ne pas encombrer les lignes



Coupez le gaz, l'eau et l'électricité



Sortez du bâtiment et rejoignez une zone ouverte



Ne prenez pas l'ascenseur pour quitter un immeuble



Restez informés.
France Bleu La Rochelle
Fréquence : 101.5



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
L'équipe enseignante sait comment les protéger



À l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments



LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Qu'est-ce que c'est ?

Les risques technologiques sont liés à l'action humaine. Ils regroupent le risque industriel et le transport de matières dangereuses.

Le risque industriel

Il est lié à un accident qui a lieu sur un site industriel et qui entraîne des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement.

Le transport de matières dangereuses

Il est consécutif à un accident se produisant lors du transport de matières dangereuses par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation. Cela peut se traduire par une explosion, un incendie ou le dégagement d'un nuage toxique.

LE RISQUE À LINARS

Sur la commune, le trafic des camions transportant des matières dangereuses se concentre sur les routes départementales. Il concerne essentiellement la livraison par camion citerne d'hydrocarbures, mais aussi du gaz et parfois des produits chimiques.

La signalisation du danger

La loi impose une signalisation sur les véhicules transportant des matières dangereuses.



Étiquette de danger

33

Numéro d'identification du danger

1203

Numéro d'identification de la matière

LES RÉFLEXES À ADOPTER



Conformez-vous aux **consignes des autorités**.
(mairie, pompiers, etc.)



Restez informés.
France Bleu La Rochelle
Fréquence : 101.5



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence pour ne pas encombrer les lignes



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
L'équipe enseignante sait comment les protéger

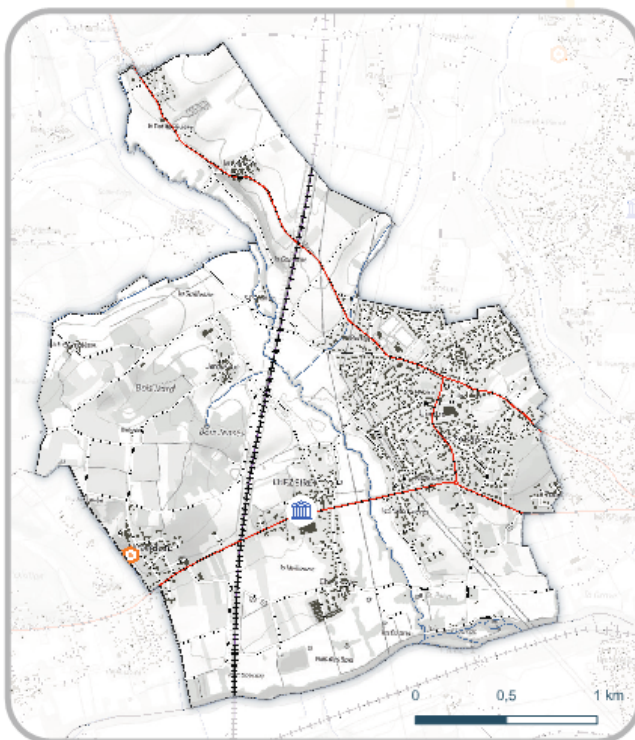


Ne provoquez pas de flamme, ni d'étincelle

Si vous êtes témoin d'un accident

Mettez-vous en sécurité et informez les secours :

- du lieu exact.
- de la nature du sinistre (fuite, feu, explosion, etc.) si possible.
- des numéros d'identification du danger et de la matière indiquée sur le camion.



 Mairie

Aléa industriel

 ICPE - Seveso Seuil Haut

 ICPE - Seveso Seuil Bas

 ICPE - Non Seveso

 Aléa transport de matières dangereuses



APRÈS L'ÉVÉNEMENT QUE FAIRE ?

Faites vérifier votre installation électrique intérieure avant de réenclencher votre disjoncteur.

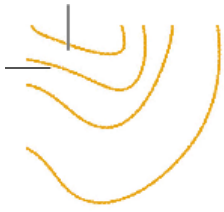
Dans tous les cas, les installations électriques doivent être totalement sécurisées avant de remettre l'électricité.

Pour effectuer les démarches d'indemnisation suite à une catastrophe, veuillez à respecter les consignes suivantes :



RAPPEL : la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle





NOTES



Handwriting practice lines consisting of 18 horizontal lines. The lines alternate between light gray and white backgrounds, creating a guide for letter height and placement.

